

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 37/2022

Nombre de conseillers
en exercice : 14

L'an deux mil vingt deux

présents : 12

Le 18 novembre à 20 h 30

votants : 14

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie
sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET DUVERNEIX

Date de la convocation du conseil : 14 novembre 2022

Secrétaire de séance : Martine CONSTANT

PRESENTS: M Mes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Éric CHERON, Martine
CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Jean-Luc BRUGUES, Claudia
STAUBMANN, Anaïs SARDAN, Françoise JOUVE, Frédéric VARGUES,
Sylvie JUIF, Serge AZAM, Daniel MAURIE.

EXCUSES: Philippe BOISSON a donné procuration à J. DEBET DUVERNEIX
Maxime DE FREITAS a donné procuration à Stéphane ALVES DE MATOS

OBJET :

APPEL D'OFFRE - DETR
2° ET 3° TR AMENAGEMENT
ET SECURISATION RD 50 +
CREATION D'UN CARREFOUR
GIRATOIRE «Les 4 Routes»

Mme la Maire présente le résultat de
l'analyse des offres élaborée par le maître d'œuvre
ING & MO suite à la réunion de la commission d'appel
d'offres qui s'est tenue le 10.11.2022. Deux
entreprises ont présenté une offre : EUROVIA et
SIORAT. La commission propose de retenir la
mieux-disante avec une note technique de 57 sur 60 et
40 sur 40 pour le prix.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et
à l'unanimité :

-Décide de retenir l'entreprise Eurovia
Aquitaine avec un sous-traitant déclaré GARRIGOU
Pour un montant de 334 992,87 € H.T
soit 401 991,44 € TTC.

-Autorise Mme La Maire à signer toutes les pièces
relatives au marché et au démarrage des travaux.

-Charge Mme La Maire de déposer la demande de
Subvention DETR 2023.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Certifié exécutoire

A CENAC ET SAINT JULIEN
Le 21 novembre 2022.

Reçu en Sous-Préfecture
Le 21.11.22
Publié ou notifié le 22.11.22

La Maire, Joëlle DEBET DUVERNEIX

